



Yééé les RP Alsace / Compte-rendu Décembre 2023 / CFDT FTV



Dernier Yééé les RP de l'année 2023 qui a été bien (trop?) chargée en termes de risques psycho sociaux, d'actualité sociale, de remaniements, de bouleversements techniques et éditoriaux, d'alertes en tout genre et même à la bombe. Pas un cadeau quoi.

Pas mécontents donc que celle-ci se termine même si 2024 prend le même chemin escarpé. Comme dit, chaque chose en son temps.

Au programme de cette dernière: Ici, encore Ici, la semaine des 4 jours bientôt là dans certains services, un point emploi, le plan formation ... et bien d'autres points emballés avec le plus grand soin.

1- Compte-rendu de l'atelier édition : Ici rien de neuf

Suite à la saisine concernant les éditions lci et tout particulièrement la filière édition, des ateliers ont été organisés dans chaque antenne afin d'analyser le workflow et voir, éventuellement, là où ça coince.

Les RP ont été destinataires du compte-rendu de cet atelier qui a eu lieu le 7 novembre dernier en Alsace. Le premier et le dernier du genre, d'où son importance.

Un compte-rendu en forme de témoignages enfilés comme des perles, accompagné d'un tableau polychrome sensé flécher qui fait quoi. Beau mais confus. La direction du réseau, destinataire in fine de ces tableaux, pourra en faire de jolis dessous de table pour les fêtes.

Nous déplorons l'absence d'un relevé de décisions en bonne et due forme. Les participants ayant été entendus, les cases colorées, que met en place la direction pour fluidifier/alléger la charge de travail ? Concrètement ?



« C'est encore trop tôt même si cela nous a permis de clarifier les rôles de chacun en éliminant le risque que les scriptes fassent des tâches trop floues. D'autres éléments, réunions, rendront compte de la réalité » explique la direction.

Prenons donc point par point noir les éléments soulevés (et noyés dans la masse) lors de cette fameuse réunion édition.

 Organisation de la présentation les week-ends, où la charge de travail est particulièrement lourde. La rédactrice en chef nous assure que le délai d'envoi des sujets du natio est plus raisonnable. Avec un bémol, toutefois, concernant le conducteur de marbres.

Pour le reste, la mesure conservatoire appliquée jusqu'au printemps 2024 (partie natio assurée par une antenne pour les 23 autres) permet une « redistribution des présentateurs ». Le présentateur soir de la semaine suivante assurera la partie invité du vendredi soir allégeant de fait la charge de travail du présentateur week-end. Pour midi, en semaine, c'est le présentateur qui devait assurer la partie natio qui prendra en charge celle-ci à midi et l'invité le soir.

L'Alsace ne sera pas concernée par la partie natio disons « tournante » d'ici février (bascule Open Média).

• Montage Week-end

Trois monteurs par jour le week-end pour quatre équipes de tournage, l'équation semble d'emblée scabreuse. C'est ce qui remonte en tous cas de cet atelier édition.

La rédactrice en chef est consciente d'un « embouteillage le samedi midi mais parce que nous faisons plus de frais ». Consigne a donc été

donnée de moins charger la barque, d'éviter d'avoir trois sujets à monter à 11h et privilégier deux sujets frais + 1 off ou un direct. » Pour le reste, on reste comme on est. Ca fait mal, c'est le métier qui rentre.

« Quatre monteurs ça ne changera rien. Si on veut du frais, c'est la donne... C'est qu'on était en sousactivité. C'est un changement d'habitude de travail. Le coup de stress, c'est aussi le lot du métier de monteur. L'après-midi c'est plus calme. »



• Mise en œuvre semaine des 4 jours

Le service scripte passera bientôt à la semaine de quatre jours. La faisabilité de ce changement ayant été étudié, les scriptes entendues, c'est donc acté.

La DRH Grand-Est précise que la semaine des 4 jours c'est : par service entier (et donc pas attribué à la carte et individuellement) ET uniquement sur 35h. Ce qui n'est nullement obligatoire : nombreuses

sont les configurations sur quatre jours. Un peu de « souplesse » sera ainsi requise pour satisfaire au mieux les salariés qui en font la demande. D'autant que les salariés déjà à 4 jours dans un service à 5 jours pourraient être pénalisés (retour en arrière ?). La direction en est consciente mais ignore encore comment résoudre ce casse-tête.

Petit rappel, les RP et délégués syndicaux seront garants, suite à la saisine sur Ici, de la meilleure mise en place possible des 4 jours.

Semaine des 4 jours / Mémo

Les quatre jours résumés par Isabelle Caroff, DRH Réseau.

PTA au décompte horaire.

Pour les activités dont les horaires sont constants :

- soit à 35 h reparties sur 5 jours de 7 heures ou 4 jours de 8h 45,
- Soit à 37 heures et 11 j de RTT
- Soit à 39 h avec 22 j de RTT

Pour les activités dont l'organisation est variable :

« pour les personnels dont l'activité est variable et dont la durée du travail hebdomadaire est de 35 h, la durée du travail peut être répartie sur 4 à 5 jours, voire sur 3 et en cas d'opérations exceptionnelles sur 6 jours ».

Pour les PTA au forfait-jour

204 jours travaillés - calcul sur la base de 2 jours de repos hebdomadaires donc sur 5 jours travaillés par semaine.

Pour modifier cela il faudrait renégocier l'accord d'entreprise.

Journalistes au décompte horaire

la durée hebdomadaire applicable est fixée :

- Soit à 35 h réparties sur 5 jours de 7 heures

- Soit à 39 h réparties sur 5 jours en contrepartie de l'attribution de 20 jours de RTT.

Les journalistes qui étaient à 4 jours, au titre d'un accord préalablement signé, ont conservé s'ils optaient pour le décompte horaire, le bénéfice d'une organisation du temps de travail à 4 jours dans les conditions suivantes:

- répartition hebdomadaire de la durée du travail en 4 journées de 8h45
- pas de RTT

Les journalistes non couverts par d'anciens avenants ne peuvent pas être sur 4 jours. Pour modifier cela il faudrait renégocier l'accord d'entreprise.

Le service des vidéos est également intéressé par la semaine des 4 jours. Une réunion de service est prévue à cet effet. Si d'autres services sont tentés : manifestez-vous.

Pour les journalistes donc peu d'espoir. A moins que toute la rédaction ne passe au décompte horaire ... Il reste pour ceux qui explosent leurs amplitudes horaires le système de récupération.

Accord collectif d'entreprise

3.1.3.1. Suivi de l'amplitude de travail

Afin de préserver la qualité de vie au travail ainsi que l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle des journalistes, France Télévisions s'engage à garantir le maintien des amplitudes journalières de travail et le temps de travail effectif afférent constatés à la date de conclusion du présent accord tout en se référant à la Charte sociale européenne. Dans ce cadre, la durée maximale hebdomadaire de travail ne peut dépasser 48 heures ou 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives. Chaque journaliste bénéficie d'un repos hebdomadaire de deux jours dans les conditions prévues à l'article

3.3.2.2 (repos hebdomadaire).

a) Suivi des amplitudes de travail et des dépassements occasionnels

Chaque semaine, le journaliste valide un auto-déclaratif du nombre de jours travaillés faisant apparaître l'horaire de début de journée et de fin de journée conformément à la définition de l'amplitude visée à l'article 3.3.2.1 (repos quotidien). Il indique les dépassements effectués qui donneront lieu à récupérations conformément à l'article 3.1.3.2 (modalités de compensation des dépassements et examen de la charge de travail). Celles-ci seront validées par le responsable hiérarchique.

b) Modalités d'identification des dépassements réitérés

Dans le cas de dépassements réitérés d'une amplitude journalière de 11 heures, incluant la pause repas, et ce, pendant au moins 10 journées de travail sur une période de deux mois glissants, un entretien est fixé avec la hiérarchie. Cet entretien vise à identifier la cause de ces dépassements et à y apporter une solution. Dans le cas particulier de missions longues, un contrôle spécifique est effectué afin d'identifier les dépassements éventuels et d'en définir les compensations.

3.1.3.2. Modalités de compensation des dépassements et examen de la charge de travail

Les récupérations pouvant être octroyées dans les situations visées à l'article 3.1.3.1 (suivi de l'amplitude de travail) sont fixées par demi-journée ou journée et doivent être prises, dans la mesure du possible, la semaine suivant leur attribution. En cas d'impératifs exceptionnels liés à l'actualité, cette récupération est à prendre dans le délai maximum d'un mois suivant son attribution. En cas de désaccord sur l'attribution des récupérations consécutives aux dépassements entre le responsable de service et le journaliste concerné, ce dernier peut s'adresser à la DRH afin d'obtenir un arbitrage final.

Le journaliste peut, le cas échéant, s'adresser aux délégués du personnel pour formuler une réclamation individuelle dans le cadre de leurs attributions légales.

Attention : la semaine des 4 jours a un coût nous prévient-on. Ce système n'étant pas financé. « Il faudra faire des choix budgétaires » précise la direction. Planification, poursuite de certaines coproductions ayant aujourd'hui recours à des moyens internes ... la menace plane.

Divers

D'autres points moins « colossaux » avaient été évoqués lors de cet atelier : communication Rédacteur en chef / Adjoints / Délégué aux contenus, gestion impossible des appels téléphoniques pour les adjoints.



Ces points n'ont pas été traités « faute de temps » nous dit-on. Dommage, ils auraient pu être facilement réglés.

C'est pourquoi nous réitérons notre

demande d'une vraie feuille de route, reprenant point par point les problèmes et leur suivi. Question de méthodologie.

Dispositif vacances de Noël

Pour faire face au 13 déserts de fin d'année (les sudistes comprendront), le dispositif lci évoluera pendant les vacances de Noel.

13 longs formats seront diffusés dans la partie régionale du 25/12 au 06/01. C'est l'Alsace qui ouvre le bal avec un magazine de 10 mn sur les traditions de Noël.

En Alsace toujours, les non moins traditionnelles rétros permettront de passer les fêtes sans trop d'encombres.

4 équipes par jour / 3 monteurs par jour / 1 présentateur midi / 1 présentateur le soir pour des JT soir de 28 mn au total.



• Fléchage précis des 3.25 +1.50 ETP dévolus au Grand-Est sur l'antenne d'Alsace

Mauvaise nouvelle pour nous. Les 4.75 ETP attribués au Grand-Est ne seront finalement plus que 4. Soit pour Strasbourg: 1.35 ETP, distribués comme suit : 0.5 scripte, 0.6 chef d'édition et 0.25 pour « combler » les dépassements d'amplitudes horaires et les récupérations générées par les présentateurs ou les journalistes au forfait jour.

Des comptes d'apothicaires... lilliputiens.

Poste chef d'édition

Quant au poste de chef d'édition, obtenu par antenne, dans le réseau suite à la grève : pas question pour l'instant à Strasbourg d'en créer

un. Les chefs d'édition (huit) tournent régulièrement à raison de deux jours par semaine et cela fonctionne plutôt bien. Ce système sera soumis à la direction du réseau pour validation.

Petit détail : la création de ce poste serait amputée sur les effectifs de l'antenne

• Revalorisation chef d'édition / présentateur

Avec la charge de travail qui augmente, se pose la question de la revalorisation salariale des métiers les plus exposés.

Augmenter la prime d'édition pour les journalistes qui sont chefs d'édition, prime pour le moment bien dérisoire ?

Créer une prime de présentation pour les présentateurs ? Une compétence complémentaire ? Les débats restent ouverts et seront remis sur la table l'année prochaine au niveau du réseau lors des commissions de suivi et/ou lors d'une future, souhaitée, Gestion des Emplois et Parcours Professionnels (GEPP).

Il n'est de toute façon ni normal ni juste que les journalistes, travaillant sur le web ou la présentation, ne soient pas reconnus comme exerçant une spécialisation « complémentaire » au même titre d'ailleurs que la caméra/rédaction.

2- Equipe de veille locale / DGI

L'équipe de veille locale s'est réunie pour la dernière fois le 12 décembre. Un bilan vous en sera communiqué courant du mois.

Concernant le DGI (Danger Grave Imminent), vous le savez peut-être, l'adjoint concerné est actuellement en détachement, il occupera un poste d'encadrement à IV3 à partir de janvier.

Le DGI court cependant toujours, la direction n'ayant pas présenté aux RP (et partant au CSE) son plan d'actions. A ce propos, nous demandons à voir la fiche de poste de RCA à Mulhouse afin de nous assurer qu'elle soit suffisamment précise pour ne pas être source de souffrances et d'incompréhensions comme elle a pu l'être pour le précédent adjoint.

3- Point Emploi : si on remettait le son ?

Poste RCA Mulhouse : Il devrait être publié la semaine prochaine.

Poste de rédacteur à Mulhouse: Louis Belin dont nous suivons attentivement les progrès au volant n'a toujours pas obtenu son permis de conduire, condition sine qua non à son embauche selon le service juridique.

Poste d'OPS. Le poste d'Henri Weiken n'est toujours pas pourvu. Et ne le sera pas tout de suite, s'il l'est un jour. Sa pertinence est « en réflexion » même si de l'aveu de la direction, les « plannings sont tendus ». Il est comblé actuellement par du renfort intermittent. Un nouveau technicien rejoindra le vivier intermittent strasbourgeois et sera formé au pupitre et au mixage.

Assistante. Béatrice Muller part en détachement à la Réunion du 1er janvier au 31 mars. Une mission a été publiée en interne sans résultat puis en externe où 50 candidats ont postulé. Les entretiens devraient débuter cette semaine.

Scripte. Une personne a été identifiée pour entrer dans le vivier intermittent strasbourgeois. Ayant suivi la formation UFTV, elle viendra trois semaines en doublure à Strasbourg dans le cadre de son cursus. Etant alsacienne, nous avons, cette fois, espoir qu'elle reste parmi nous.

4- Journalisme ou communication? Il faut choisir

PUBLI REPORTAGE

OU COMMENT CRÉER LA CONFUSION

JOURNALISME / COMMUNICATION : LA FRONTIÈRE IMPOSSIBE

3

UNE FORMIDABLE EXPO À VOIR ABSOLUMENT

ACCESSOIREMENT SPONSORISÉE PAR FRANCE 3 GRAND-EST

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipicacing elit. Nulla vel mattis nibh. Proin varius tincidunt molestie. Phasellus et conque erat. Proin vitae urna nisl. Nam tristique eget odio quis pellentesque. Interdum et malesuada famea sa cante ipsum primis in faucibus. Phasellus id nisi conque, placerat urna at, cursus velit. Sed aliquet posuere lorem, a consecteur felis luctus sed. Nunc consequat tortor quam, nec placerat quam placerat ut. Nam eget vestibulum quam, vitae sollicitudin purus. Vestibulum at aliquam massa. Phasellus gravida colificacioni su considerad urna augue, sit amet pharetra elit lacinia ut.

Donec dictum pellentesque metus, id tempor ellit tempor quis. Sed vel consectetur ante. Suspendisse elementujusto eu totror consequat bibendum. Aliquam aitum justo eu totror consequat bibendum. Aliquam aitum eliti luctus ex ultrices hendrerit. Fusce sodales faucibus est a maximus. Mauris finibus, islous at ullamoropre imperdiet, erat ipsum consequat leo, et vestibulum purus erat et lacus. Carabitur eu niel et diam facilisie delefend.

Donec dictum pellentesque metus, id tempor ellit tempor quis. Sed vel consectetur ante. Suspendisse elementum justo eu tortor consequat bibendum. Aliquam aliquet dignissim lectus, a semper magna tempor sed. Morbi non ellit luctus ex ultrices hendrerit. Fusce sodales faucibus est a maximus. Mauris finibus, lacus at ullamocorper imperdiet, erat ipsum consequat leo, et vestibulum purus erat et lacus. Curabitur en uni lest d'alma facilise selefiend.

Vivamus interdum sapien libero, et ullamcorper risus facilisis in. Vestibulum ante ipsum primis in faucibus orci luctus et ultrices posuere cubilia curae; Morbi et velit neo sem portitior vestibulum commodo quis urna. Nam bibendum laoreet commodo. Cras solicitudin arcu justo, in ullamorpere nunc oonvallis in. Sed erat sem, soelerisque in mi a, congue tempor sapien. Doneo placerat lacus dui, sit amet pretium mi auctor a. Morbi convallis tortor neo orci ultricies tincidunt. In varius molestie nisi id tincidunt.

Nunc nec lacinia ex, a ultrices arcu. Orci varius natoque penatibus et magnis dis parturient montes, nascetur ridiculus mus. Fusce ut sem eget eros egestas dapibus in quis elit. Phasellus mollis sem a egestas dictum. Proin ultricies at lectus at tincidiunt. Integer turpis tortor, conque quis tristique sit amet, ultrices rutrum sem. Mauris in ex dictum, luctus nisi a, sagittis arcu. Quisque auctor magna vitea nisipharetra, et portittor leo tincidunt. Fusce venenatis nulla ac eros sollicitudin, in condimentum nisi hendrerit.

Depuis quelques mois des articles rédigés par la communication ressemblent à s'y méprendre à des articles d'informations,

journalistiques. Ces articles concernent exclusivement des évènements dont France 3 Grand-Est est partenaire, sans que cela ne soit pour autant évoqué.

Déontologiquement cela pose problème. Il s'agit ni plus ni moins que de publireportage. Il faut donc le préciser dans un souci de transparence et d'honnêteté. Puisque la signature, seule, ne permet pas de « situer » l'article (pour rappel, il faut cliquer sur la signature pour voir la fonction de l'auteur, anomalie que nous dénonçons depuis plusieurs années déjà), il faut donc, a minima, l'écrire dans le chapô.

Un rappel des règles sera fait.

5- <u>Dispositif alerte à la bombe : rien ne presse</u>

France Télévisions ne possède pas de dispositif particulier en cas d'alerte à la bombe.

Du coup, le mois dernier, à Strasbourg, c'est le dispositif incendie qui a appliqué (signal sonore) : évacuation à quelques mètres à peine de la verrière susceptible de voler éclats, en manque d'informations, confusion (certains sont partis sans leurs affaires personnelles ni matériel bureautique pour pouvoir télétravailler).

Bref on a frisé l'improvisation d'autant que le mail d'alerte à la



bombe adressé à la rédaction n'a pas pu être lu et transmis immédiatement. Hâtez-vous lentement.

La direction est consciente « d'améliorations à apporter » à ce nondispositif qui est, nous voilà sauvés, en cours de réflexion à Paris. En attendant, devant le nombre d'alertes dans le réseau « issues d'un plaisantin », la décision d'évacuer le site est laissée à la libre appréciation des directions régionales. Certaines antennes ont ainsi décidé de ne plus le faire, créant un sentiment d'insécurité et de stress chez les salariés concernés. Mauvaise option.

Dans le Grand-Est, la directrice préfère, elle, faire valoir le principe de précaution et pouvoir ainsi « travailler sereinement ». Les nouvelles préconisations (parisiennes) adaptées à notre site Strasbourgeois nous seront présentées en janvier. Le DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) devra être complété à cet effet.

6- Fabrication France 3 Alsace, c'est moyen

La magazine Cosy passera à 26 minutes et occupera le créneau laissé vacant par Courant d'Est. Il sera dorénavant produit par la société Wide Productions.

L'équipe légère de la Fabrique, qui devrait, sans trop de doutes, être rattachée à notre antenne l'année prochaine, serait intégrée à ces tournages. En attendant, les moyens de l'antenne eux restent sous exploités et ce malgré la grande régionalisation dont on n'a tant entendu les vertus mais qu'on ne voit nulle part.

Idem pour le **mixage 2** (souvenez-vous au rez-de-chaussée) qui depuis deux ans tourne à vide ou quasi. Nous demandons au passage et une fois de plus, que les épisodes d'ULDH puissent bénéficier d'un vrai créneau de mixage, planifié et nécessaire. Au mix 2 tiens.

La fabrication de Sortir serait ré-internalisée, c'est à l'étude.

Sunndi's kater ne serait pas renouvelé sous sa forme actuelle. La direction réfléchit avec la société de production Red Revolver à un nouveau concept

7- <u>Iphone tout le monde à la même enseigne, enfin</u> presque

Suite à un nouvel appel d'offre au niveau national (1^{er} décembre) privilégiant les datas au modèle de téléphone, tous les rédacteurs, JRI et contributeurs web auront, en cas de renouvellement, le même téléphone. Un Iphone SE.

Finis les Iphone X, 12 ou 13. Les 14 eux seront réservés aux coordinateurs et éditeurs web. « Décision de Paris » et Datagueule l'image (pour de belles photos sur notre site, on attendra le prochain appel d'offre... ou pas)

8- Page spéciale JT : c'est pas Noël pour tout le monde

Lors de la page JT spéciale Noël aucun responsable technique n'a été planifié, ce qui peut paraître a priori assez étonnant au vue des pratiques antérieures et du dispositif (finalement) déployé.

Quatre points de direct + une équipe de tournage complète (OPV, OPS, éclairagiste) pour le plateau principal. Ces derniers s'étonnant d'ailleurs de n'être informés que le matin-même et par la bande.

Improvisation ? Manque d'anticipation, ça c'est certain. La direction nous explique que « cette opération s'est étoffée au dernier moment » et que « tout s'est bien passé puisque finalement il y a eu une bobine ». La grève a des vertus insoupçonnées.

Nous rappelons donc que la grève ne nous sauvera pas toujours de la cacophonie et que les responsables de régie sont là, aussi, pour anticiper, organiser, fluidifier nos éditions spéciales sur le plan technique. Un vrai travail collectif quoi.

9- Plan formations

En chiffre:

- Information, Programmes, Numérique : 31 stagiaires, 574 heures, 28 960€
- Innovation & Technologie: 17 stagiaires, 497 heures, 15 948 €
- Gestion d'entreprise : 5 stagiaires, 49 heures, 989 €
- Prévention des risques, Santé et QVT : 131 stagiaires, 1342 heures, 20 857€
- Management, compétences transverses : 18 stagiaires, 350 heures, 12 470€



Pas grand-chose à dire si ce n'est que les grandes orientations de FTV ne se retrouvent pas vraiment dans le plan formation en local et notamment sur le numérique où très peu de formations sont finalement programmées. C'est dommage mais « c'est parce que nous sommes en avance » nous explique la RRH. Ha.

L'accent est mis sur les risques psycho-sociaux et c'est compréhensible eu

égard à ce que nous avons traversé cette année, avec un focus sur les encadrants de la rédaction : gestion des tensions professionnelles, identifier et gérer des situations complexes, mieux se connaître pour mieux travailler avec les autres... Tout un programme.

Sur ces belles promesses, nous vous souhaitons de belles fêtes. Prochain Yéééé les RP en 2024.

Vos représentants CFDT en Alsace

- Marie Eve Beauclair
- Maud Fiorot
- Christian Laemmel
- Richard Madragore
- Cécile Poure